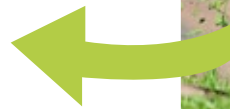


JARDINAGE CONTRE  
COURS DE CUISINE...

ET SI ON  
PASSAIT  
À L'ÉCHANGE ?



# DU TEMPS EN MONNAIE D'ÉCHANGE

Grande-Synthe soutient les solidarités entre les habitants en lançant un système d'échanges local et en ouvrant un lieu dédié aux échanges.

*C'est le moment de prouver que l'économie peut fonctionner autrement. Le lien est plus important que le bien. Ensemble développons une économie du partage, pour plus de*

*solidarités, pour gagner en pouvoir d'achat et pour encourager des modes de consommation plus responsables et durables. Le système d'échanges local est une action concrète en faveur d'une transition vers une société plus juste, respectueuse des êtres humains et de l'environnement.*

## POUR QUI ?

Chacun est le bienvenu, familles, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

## POURQUOI ?

Améliorer mon pouvoir d'achat, tisser des liens, apprendre, partager.. ou tout cela à la fois.

## LE PRINCIPE

Offrir et recevoir plutôt que vendre ou acheter, c'est le principe simple d'un système d'échange local. Ce dispositif permet à toute personne – quels que soient ses moyens, ses savoirs... - d'échanger des biens, des services, des savoirs ou savoir-faire sans échanger d'argent mais seulement un peu de temps.

## COMMENT CA MARCHE ?

THOMAS REPEINT  
LE SALON DE MATHILDE



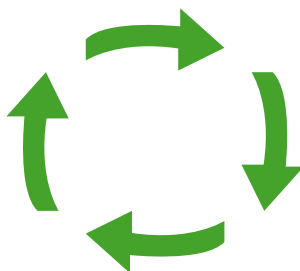
TONIO APPREND  
À CUISINER À DJEMILA



MATHILDE TOND LA PELOUSE  
DU JARDIN DE TONIO



DJEMILA FAIT DE LA COUTURE  
POUR THOMAS



# LA CONSTRUCTION DU PROJET

Principe directeur :  
Élaborer avec les Grand-Synthois un projet de système d'échanges local.

*Dans un premier temps, la ville recueille les souhaits des habitants sur ce dispositif d'échanges*

*et le lieu dédié. Que peuvent-ils échanger ? Quelles sont leurs attentes ? Qu'ont-ils besoin : un cours de jardinage ? Un cours de langue ? A eux la parole.*

## PHASE 1

Distribution d'un questionnaire, notamment en porte à porte ou encore sur les marchés, pour mieux connaître les attentes des habitants. (annexe 1)  
Le questionnaire est également mis en ligne sur [www.ville-grande-synthe.fr](http://www.ville-grande-synthe.fr)  
A retourner directement en Mairie ou dans les Maisons de quartier

## PHASE 2

Déploiement sur la commune d'affiches explicatives sur le système d'échanges local.

## PHASE 3

Mise en place de réunions d'information et d'échanges en vue de co-construire avec les habitants les principes du système d'échanges et d'affiner son concept. Les Maisons de Quartier, lieux d'accueil de tous les publics dans un esprit de convivialité et de partage, sont mobilisés et contribuent à la mise en place de ce projet.

Ainsi, pour participer au projet, rendez-vous aux prochaines réunions d'information et d'échanges qui se dérouleront dans ces structures :

- Maison de Quartier St Jacques : le **20** septembre à 14h
- Maison de Quartier Europe : le **21** septembre à 9h30
- Maison de Quartier du Moulin : le **22** septembre à 14h
- Maison de Quartier de l'Atrium : le **23** septembre à 14h
- Maison de Quartier du Courghain : le **29** septembre à 14h
- Maison de Quartier de l'Atrium : le **20** octobre à 18h

Principalement pour les usagers des maisons de quartier

Pour toucher le plus grand nombre

**Pour toute demande d'information, contactez :**

Attachée de Presse  
**Mathilde REGNIER**

Courriel [m.regnier@ville-grande-synthe.fr](mailto:m.regnier@ville-grande-synthe.fr)  
Tel. 03 28 23 66 72

**Pascal BERTHE**

Courriel [p.berthe@ville-grande-synthe.fr](mailto:p.berthe@ville-grande-synthe.fr)  
Tel. 03 28 62 77 83

**PARTICIPEZ !****COORDONNÉES (EN LETTRES MAJUSCULES)**

NOM\*..... PRÉNOM\*..... AGE .....

ADRESSE\*.....

QUARTIER ..... TÉLÉPHONE\*.....

MAIL\* .....

**\*A remplir si vous désirez être informé et participer à la suite du projet.****1/QUE SOUHAITERIEZ-VOUS APPORTER DANS LE SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL ?**

**A / En termes de biens**  
 vêtements  meubles  alimentation locale  
 autre, à préciser .....

**B / En termes de services**  
 garde d'enfants  peinture  jardinage  garde d'animaux  
 cuisine  informatique  aide au déménagement  
 couture  autre, à préciser.....

**C / En termes de savoirs, savoir-faire**  
 apprentissage de langues étrangères  initiation à l'informatique  
 initiation à la musique  initiation au jardinage  
 autre, à préciser .....

**2/QUELLES SERAIENT VOS ATTENTES ET BESOINS ?**

**A / En termes de biens**  
 vêtements  meubles  alimentation locale  
 autre, à préciser .....

**B / En termes de services**  
 garde d'enfants  peinture  jardinage  garde d'animaux  
 cuisine  informatique  aide au déménagement  
 couture  autre, à préciser .....

**C / En termes de savoirs, savoir-faire**  
 apprentissage de langues étrangères  initiation à l'informatique  
 initiation à la musique  initiation au jardinage  
 autre, à préciser .....

**3 / POUR VOUS, QUE DEVRAIT-ON TROUVER  
 EN TERME D'ÉQUIPEMENT DANS UNE « MAISON DES ÉCHANGES » ?**

un ordinateur en libre accès pour vos démarches administratives  
 une cuisine pour partager des recettes  
 des informations locales (sorties, événements...)  
 une salle d'activité  
 un espace de convivialité ( fauteuils, jeux de sociétés, revues...)  
 vos propositions.....

**4 / UNE « MAISON DES ÉCHANGES » POUR Y FAIRE QUOI ?**

proposer des ateliers ( couture, maquillage, cuisine, bricolage...)  
 participer à des activités organisées ( soirées, sorties, animations ...)  
 discuter et se retrouver autour d'un café  
 déposer des vêtements et / ou des objets

**5 / VOS SUGGESTIONS POUR UNE APPELLATION DU FUTUR LOCAL AU COURGHAIN**

comme à la maison  maison des échanges  chez nous  
 partage'biens  le troc'ket  
 vos propositions.....

**6 / VOS SUGGESTIONS POUR LE NOM D'UNE MONNAIE D'ÉCHANGE ?**

noisette  sentines\*  bouton  clou  
 vos propositions.....

\*Le terme sentines vient de Sentinas, appellation à l'origine du nom de la ville de Grande-Synthe

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION ET À BIENTÔT !**

Les informations recueillies lors de ce questionnaire feront l'objet d'un traitement informatique par la Direction Générale des Services destiné à améliorer la connaissance de la Ville de Grande-Synthe en termes de systèmes d'échanges locaux mais aussi à informer, les personnes le souhaitant, de la mise en place du système d'échanges local. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, chaque participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant, qu'il peut exercer en s'adressant à la Direction Générale des Services de la Ville de Grande-Synthe. Le participant peut également pour des motifs légitimes s'opposer au traitement des données le concernant.